

RENTRÉE SCOLAIRE : PRENDRE SOIN DES COLLÉGIENS PARTOUT DANS LA NIÈVRE



DOSSIER DE PRESSE
SEPTEMBRE 2025

niÈVRE
le département



ÉDITO

Chaque rentrée scolaire est un engagement renouvelé. Un engagement envers nos jeunes, leurs familles, les équipes éducatives, et plus largement envers l'avenir de notre territoire. Dans la Nièvre, cet engagement prend une forme concrète : celle d'un service public éducatif de proximité et humain.

Nous avons fait le choix fort de préserver l'implantation des 30 collèges publics sur l'ensemble du département. Nous pouvons sans rougir affirmer que c'est un choix courageux à l'heure où les cartes scolaires sont redécoupées dans une logique de densité des bassins de population et non dans une logique de réalités géographiques et de gestion des distances dans nos campagnes. Ce maillage, unique, garantit à chaque jeune Nivernais un égal accès à l'éducation, qu'il vive en cœur de ville, en bourg ou en zone rurale. C'est une question d'équité, de justice sociale, mais aussi de vitalité territoriale.

Au-delà de cette stabilité précieuse, l'action du Conseil départemental pour la politique éducative est préservée. En 2025, ce sont plus de 7 millions d'euros investis dans le fonctionnement et les travaux dans les collèges : rénovation thermique, accessibilité, numérique, cantine scolaire de qualité, végétalisation des cours, autonomie énergétique... Tout cela participe à un objectif simple mais essentiel : le bien-être et la réussite des collégiens.

Grâce aux projets du Budget participatif, aux Territoires Éducatifs Ruraux et à l'initiative « Collèges de demain » portée par le Conseil départemental, nous soutenons une école innovante, contemporaine et ouverte sur son avenir. Une politique éducative qui fait de chaque élève un citoyen à part entière.

C'est cette vision que nous défendons pour nos collèges : celle d'un service public solide, engagé, et à la hauteur de nos jeunes.



Fabien BAZIN
Président du Conseil
départemental de la Nièvre



Wilfrid SÉJEAU,
Vice-président en charge
des collèges et de l'éducation

SOMMAIRE

Les 10 nouveautés de la rentrée	• p 3
Nos collèges publics dans la Nièvre	• p 4
Implantation des collèges publics sur le territoire	• p 5
Les agents du Conseil départemental dans les collèges	• p 6
Les travaux entrepris pour l'entretien et la rénovation des collèges	• p 7
Des services à la pointe pour nos collèges	• p 8
Le transport pour l'accueil des élèves en situation de handicap	• p 9
Les projets pédagogiques dans les collèges	• p 10
Les territoires éducatifs ruraux de la Nièvre	• p 11
Collège de demain	• p 12
Les interventions dans les collèges	• p 14

LES 10 NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

1. NOMBRE D'ÉLÈVES

7 167 élèves font leur rentrée 2025-2026 dans les collèges nivernais*.

** Ce chiffre sera stabilisé au 31/08/2025.*

2. RESTRUCTURATION DE LA CUISINE DU COLLÈGE AUMEUNIER-MICHOT DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

La cuisine sera entièrement restructurée afin de créer une liaison chaude entre le collège et les écoles communales. Ce sont 300 repas supplémentaires par jour qui seront produits, soit le double de la capacité de production actuelle.

3. RÉFECTION DES FAÇADES DU COLLÈGE BIBRACTE DE CHÂTEAU-CHINON

Démarrés en mai 2025, les premiers travaux d'isolation de la façade par l'extérieur se poursuivront pendant les vacances d'été. Selon les simulations effectuées, les consommations d'énergie devraient diminuer de l'ordre de 30%.

4. 4 COLLÈGES SOUTENUS PAR LE BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

La 6^e édition du Budget participatif nivernais 2025 a permis de financer les projets portés par quatre collèges. Les collèges sont moteurs de nombreux projets et le Conseil départemental tient à soutenir les équipes pédagogiques, les associations de parent d'élèves et les collégiens au mieux.

5. ACCESSIBILITÉ

Plus que jamais engagé pour un collège qui intègre tout le monde, le Conseil départemental a entrepris des travaux d'accessibilité durant l'été au collège de Luzuy pour préparer l'arrivée d'une élève à la rentrée de septembre 2025.

6. TROIS NOUVEAUX TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

En 2025, les 3 nouveaux territoires éducatifs ruraux de Cercy-la-Tour, Moulins-Engilbert et Château-chinon s'ajoutent aux 12 TER déjà constitués. Ce modèle de partenariat contribue à favoriser le développement d'une école rurale innovante et performante.

7. RUNGIS RURAL

Des produits locaux, bio si possible, dans l'assiette des écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, etc. L'ambition d'une restauration collective valorisant les circuits courts prend une nouvelle dimension avec le projet de plateforme logistique porté par le Conseil départemental, Nevers Agglomération et les Pays Nivernais-Morvan et Val de Loire-Nivernais, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et des services de l'État. À ce stade, le projet est en phase d'étude.

8. DE NOUVEAUX PROJETS PÉDAGOGIQUES

En 2025, 33 projets pédagogiques sont financés pour un montant total de 25 000 €. Cette aide permet de financer des voyages ou actions de découverte pour nos collégiens.

9. COÛT DES TRAVAUX 2025

Tous les ans, des travaux de modernisation sont engagés. En 2025, le Conseil départemental investit 3 311 092€ dans les travaux et équipements des collèges pour améliorer le cadre de travail des élèves et des équipes pédagogiques.

10. 30 COLLÈGES MAINTENUS : UN COMBAT PERMANENT

Malgré le contexte budgétaire contraint, le Conseil départemental a fait le choix fort de préserver l'implantation des 30 collèges publics sur l'ensemble du département. Ce maillage, unique, garantit à chaque jeune Nivernais un égal accès à l'éducation, qu'il vive en cœur de ville, en bourg ou en zone rurale. Cet engagement pour les familles est un combat politique que ce soit au niveau local pour convaincre de la pertinence de veiller au respect de notre identité géographique ou au niveau national pour défendre les budgets, les postes et les ambitions de la Nièvre en matière d'éducation du second cycle.



NOS COLLÈGES PUBLICS DANS LA NIÈVRE



Entretien des bâtiments, restauration scolaire, équipements et accès au numérique, accompagnement des projets éducatifs, le Conseil départemental de la Nièvre porte **l'ambition de la réussite scolaire des jeunes collégiens** mais également de leur épanouissement dans les champs aussi variés de la culture, du sport, du numérique.

L'ensemble des actions que le Conseil départemental conduit a pour objectif de favoriser le bien-être des collégiens, avec un engagement particulier pour l'accueil des jeunes porteurs de handicap.

BUDGET 2025 DÉDIÉ AUX COLLÈGES



4 676 544 €

*en dépenses de
fonctionnement*

pour permettre aux collèges
de fonctionner (cantine, frais
d'énergie...) et de développer
leurs projets

3 311 092 €

*en dépenses de
d'investissement*

de travaux et d'équipement
pour améliorer le cadre de travail
des élèves et des équipes
pédagogiques



7 167

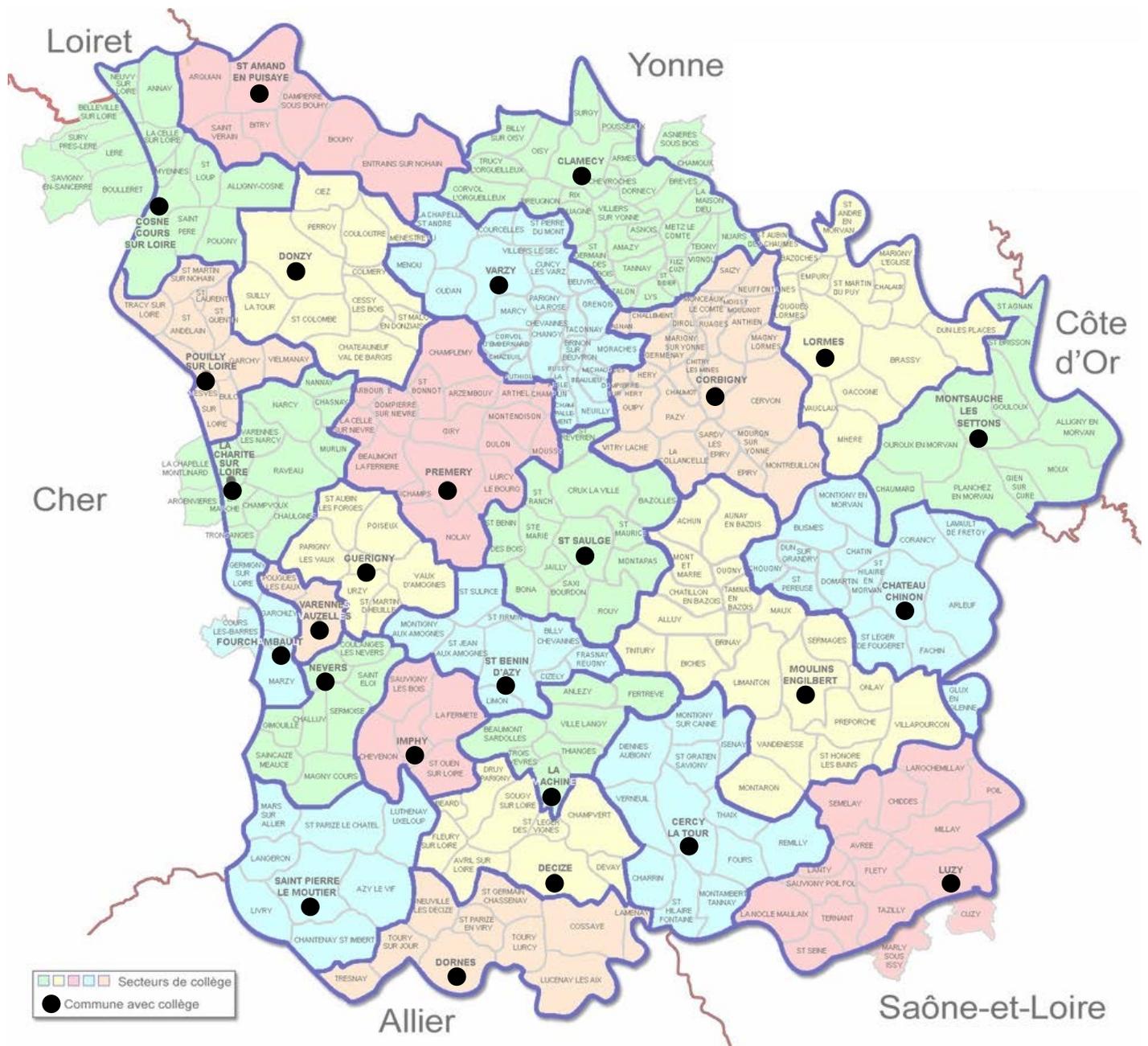
élèves

font leur rentrée 2025-2026
dans les collèges nivernais

LISTE DES COLLÈGES PUBLICS

COMMUNE	NOM DU COLLÈGE	COMMUNE	NOM DU COLLÈGE
CERCY-LA-TOUR	Le Champ de la Porte	MOULINS-ENGLIBERT	Les Deux Rivières
LA CHARITE-SUR-LOIRE	Aumeunier Michot	NEVERS	Adam Billaut
CHÂTEAU-CHINON	Bibracte	NEVERS	Les Courlis
CLAMECY	Giroud de Villette	NEVERS	Les Loges
CORBIGNY	Noël Berrier	NEVERS	Victor Hugo
COSNE	René Cassin	POUILLY-SUR-LOIRE	Les Guilleraults
COSNE	Claude Tillier	PREMERY	Achille Millien
DECIZE	Maurice Genevoix	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	Arsène Fié
DONZY	Henri Clément	SAINT-BENIN-D'AZY	Les Amognes
DORNES	Lucien Chaussin	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Les Allières
FOURCHAMBAULT	Paul Langevin	SAINT-SAULGE	Jean Arnolet
GUERIGNY	Jean Jaurès	VARENNES-VAU-ZELLES	Henri Wallon
IMPHY	Louis Aragon	VARZY	le Mont Chatelet
LORMES	Paul Barreau		
LUZY	Antony Duvivier		
LA MACHINE	Jean Rostand		
MONTSAUCHE-LES-SETTONS	François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan		

IMPLANTATION DES COLLÈGES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE



LES AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LES COLLÈGES



Accueil, hébergement, restauration, entretien : les 211 agents départementaux répartis dans les collèges assurent la qualité du cadre de vie des collégiens. **Ils participent pleinement à la dynamique éducative de l'établissement et du territoire.**



211
*agents du
Conseil départemental*

205 agents permanents
+ 6 agents polyvalents volants
en cours de recrutement

Les agents d'entretien et de gestion

Présents au quotidien, ils veillent à la propreté, à l'hygiène et à la sécurité des locaux, offrant ainsi aux élèves et au personnel **un environnement de travail sain et agréable.**

Certains agents sont également chargés de la maintenance technique ou de la gestion logistique, assurant le bon état des équipements et la disponibilité des ressources.



125
agents d'entretien

31
agents de maintenance

6
agents d'accueil

2
magasiniers

Les agents de la restauration

Une quarantaine d'agents travaillent dans les cuisines des collèges, en tant que chef ou second de cuisine pour produire près d'**un million de repas à l'année.** Chaque jour, ils préparent et servent des repas équilibrés, adaptés aux besoins nutritionnels des élèves, tout en veillant au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Grâce à leur professionnalisme, ils participent activement à la réussite et à l'épanouissement des collégiens.



26
chefs de cuisine

12
seconds de cuisine

2
cuisiniers volants

1
cuisinier conseil

LES TRAVAUX ENTREPRIS POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DES COLLÈGES

Réfection des façades

Collège Bibracte de Château-Chinon

La 1^{ère} tranche de travaux a démarré en mai 2025. Les échafaudages ont été installés au pied du bâtiment externat. Les 1^{ers} travaux d'isolation de la façade par l'extérieur commencent pendant les vacances d'été. Ils consistent à mettre en place une épaisse couche de laine de roche qui sera recouverte par un bardage en panneaux stratifiés décoratifs. Le confort en hiver et en été sera grandement amélioré. **Les consommations d'énergie vont diminuer de l'ordre de 30% selon les simulations effectuées.** L'aspect esthétique du collège sera modernisé. Le coût de la phase 1 s'élève à 845 000 € TTC

Collèges Louis Aragon d'Imphy et Le Champ de la Porte de Cercy-la-Tour

À la suite des travaux de dépose des bardages extérieurs en 2023, le projet de réfection et d'isolation des façades redémarre. Sous supervision de Nièvre Aménagement, les études de maîtrise d'œuvre sont lancées avec les premières esquisses livrées à la rentrée de septembre.



Accessibilité

Collège Antony Duvivier de Luzy

Après avoir réalisé une rampe d'accès entre le portail et l'entrée du collège en 2024, les travaux se poursuivent en complément cet été 2025 par l'installation d'un appareil élévateur pour accéder au centre de documentation et d'informations qui se situe au 1^{er} étage, le déplacement de l'infirmerie au rez-de-chaussée et diverses reprises de pente devant les portes. **Tous ces travaux permettent l'accueil des élèves en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles dès la rentrée.**

Collèges Adam Billaut de Nevers et Henri Wallon de Varennes -Vauzelles

Les études de mise en accessibilité sont achevées. La consultation des entreprises est lancée pour le collège Adam Billaut en vue d'un démarrage des travaux avant la fin 2025.

Restructuration de la cuisine

Collège Aumeunier-Michot de La Charité-sur-Loire

Le projet consiste à créer une liaison chaude entre le collège et les écoles communales pour 300 repas supplémentaires par jour ce qui revient quasiment à doubler la capacité de production. La cuisine est entièrement restructurée (augmentation des zones de stockage, remplacement des matériels) durant les 2 mois des vacances scolaires d'été, pour un montant d'opération s'élevant à 550 000 € TTC.

Remplacement de lave-vaisselle

Collèges Noël Berrier de Corbigny, Louis Aragon d'Imphy et Les Allières de Saint-Pierre-le-Moûtier

Ces matériels indispensables dans les cuisines sont soumis à rude épreuve quotidiennement. Trois lave-vaisselles professionnels ont été remplacés pour un montant total de 145 000 € TTC.

Panneaux photovoltaïques

Fort de son engagement envers les énergies renouvelables, le Conseil départemental mène un projet de longue haleine pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture des collèges. L'électricité produite par les panneaux installés sur 7 collèges devrait être consommée sur place et le surplus sera consommé par les bâtiments départementaux situés à proximité.

Cours végétalisées

Les deux premières cours (collège René Cassin de Cosne-sur-Loire et collège Les Loges de Nevers) sont terminées et utilisées dans leur nouvelle configuration par les communautés éducatives des deux collèges. Les études sont lancées pour deux nouveaux collèges Antony Duvivier de Luzy et Paul Langevin de Fourchambault, en vue d'une réalisation en 2026.



DES SERVICES À LA POINTE POUR NOS COLLÈGES

La restauration scolaire

Nombre de repas servis sur l'année scolaire 2024-2025 :

979 440 repas servis dans les collèges

- 683 340 repas servis à 4881 collégiens

- 34 720 repas servis à des commensaux et autres convives

- 261 380 repas servis aux élèves du 1^{er} degré.

Des circuits alimentaires de proximité

Le taux de produits locaux sur les 6 principales familles de produits (boulangerie, volaille, boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) en 2023 était de 23,67% pour l'ensemble des collèges. Onze collèges utilisent plus de 20 % de produits locaux pour atteindre 35 % dans certains établissements. 83 producteurs et transformateurs fournissent les établissements. La consommation locale est un enjeu fort du Conseil départemental sur les prochaines années.



979 440

*repas servis dans les collèges
sur l'année scolaire 2024-2025*

3,46€

*prix d'un repas pour un élève
demi-pensionnaire sur 4 jours*



2 238 PC
pour le pédagogique

300 PC
pour l'administration

**1 000
tablettes**

Numérique

Le Conseil départemental mobilise ses outils et ses ressources au service de l'apprentissage des élèves. Il investit sur la qualité du réseau aux moyens de technologies, fibre optique notamment, pour faciliter l'intégration du numérique dans les pratiques des jeunes collégiens dans leur parcours de formation. **Depuis 2022, 100 % des collèges publics de la Nièvre bénéficient d'un débit optimal afin de permettre l'utilisation fluide des outils numériques.** Tous les collèges publics de la Nièvre sont connectés à l'environnement numérique de travail ECLAT BFC. Cet outil favorise la communication entre les familles, les enseignants, les élèves. C'est également un espace pédagogique qui permet de poursuivre en ligne des enseignements délivrés en présentiel.



LE TRANSPORT POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2017, **le Conseil régional est en charge des transports scolaires** et interurbains, tandis que **le Conseil départemental assure de son côté l'organisation des transports adaptés pour les élèves en situation de handicap scolarisés dans le département (tous niveaux confondus).**

Durant l'année scolaire 2024-2025, le Conseil départemental de la Nièvre a transporté 229 élèves en situation de handicap.

Pour leur permettre de rallier leur établissement, **89 circuits ont été mis en place.**

La gestion du transport adapté est organisée par 5 titulaires : cars charles (58), voyages gonin (58), société taxibus (21), société jl international (77 – Saint-Denis avec une agence dans le 18), société 2pj (77 – Melun)

Le tarif des **allocations individuelles de transport scolaire** est fixé à 0,30€/km depuis 2019 et a profité à 12 parents pour l'année scolaire 2024-2025.

Le budget pour le transport adapté en 2025 représente 1 800 000€.

Les principales dépenses couvrent le paiement de l'ensemble des prestataires assurant le transport des élèves par véhicule léger ou encore le paiement des aides individuelles aux familles.

Au titre des nouvelles mesures qui s'appliquent à la rentrée scolaire de septembre 2025, **les élus départementaux ont voté la gratuité du transport adapté** pour renforcer l'accompagnement des élèves en situation de handicap et de leur famille.

LISTE DES COLLÈGES NIVERNAIS DESERVIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- Collège Bibracte - Château-Chinon
- Ensemble Scolaire Saint Léonard - Corbigny
- Collège Claude Tillier - Cosne-Cours-sur-Loire
- Collège Maurice Genevoix - Decize
- Collège Paul Langevin - Fourchambault
- Collège Jean Jaurès - Guérisny
- Collège Louis Aragon - Imphy
- Collège Aumeunier Michot - La Charité-sur-Loire
- Collège Adam Billaut - Nevers
- Collège Fénelon - Nevers
- Collège Les Courlis - Nevers
- Collège Les Loges - Nevers
- Collège Victor Hugo - Nevers
- Collège Henri Wallon - Varennes-Vauzelles
- Collège Le Mont Châtelet - Varzy

Des travaux sont effectués durant l'été au collège de Luzy pour préparer l'arrivée d'une élève en situation de handicap à la rentrée de septembre 2025.

229

*élèves en situation de handicap
transportés par le conseil départemental
de la Nièvre en 2025*



119
écoliers

88
collégiens

21
lycéens

1
étudiant

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DANS LES COLLÈGES



Les projets pédagogiques menés dans les collèges visent à enrichir les enseignements et à favoriser l'épanouissement des élèves. Portés par les équipes éducatives, en lien avec les partenaires culturels, sportifs ou institutionnels, ces projets permettent d'aborder des thématiques variées et offrent aux collégiens l'occasion d'apprendre autrement, de développer leur curiosité, leur esprit critique et leur engagement. **En 2025, 33 projets pédagogiques ont été financés par le Conseil départemental pour un montant total de 25 000 euros.** Chaque collège demandeur a bénéficié au minimum du financement d'un projet.

• Collège le Champ de la porte - Cercy-la-Tour

700 euros pour son projet « Prévenir les conduites addictives »

• Collège Aumeunier-Michot - La Charité-sur-Loire

1 000 euros pour ses projets « voyage à Paris » et « club théâtre »

• Collège Bibracte - Château-Chinon

912 euros pour ses projets « théâtre des ombres » et « Vite, un spectacle ! »

• Collège Giroud de Villette - Clamecy

1 000 euros pour son projet « concert sing'in Clamecy »

• Collège Claude Tillier - Cosne-sur-Loire

1 100 euros pour ses projets « voyage à Verdun-Natzwiller camp du struthof » - Strasbourg » et « voyage à Paris – musée de la libération Leclerc-Moulin »

• Collège René Cassin - Cosne-sur-Loire

1 000 euros pour son projet « Voyage en Lozère »

• Collège Maurice Genevoix - Decize

1 500 euros pour ses projets « visite à St Brisson » et « trajets liés à la section des cadets de la sécurité civile »

• Collège Henri Clément - Donzy

660 euros pour son projet « réalisation d'un film »

• Collège Lucien Chaussin - Dornes

900 euros pour son projet « voyage à l'île d'Oléron »

• Collège Paul Langevin - Fourchambault

1 100 euros pour son projet « voyage en Vendée »

• Collège Jean Jaurès - Guérisny

900 euros pour son projet « voyage à Clermont-Ferrand »

• Collège Paul Barreau - Lormes

1 000 euros pour son projet « section sportive canoë-kayak »

• Collège Antony Duvivier - Luzy

1 000 euros pour son projet « semaine d'accueil des 6^{èmes} »

• Collège Jean Rostand – La Machine

900 euros pour son projet « voyage à Lyon »

• Collège François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan-Montsauche-les-Settons

1 000 euros pour son projet « section VTT »

• Collège Les Deux rivières - Moulins-Engilbert

1 000 euros pour son projet « voyage au Puy-de-Dôme »

• Collège Adam Billaut - Nevers

800 euros pour ses projets « spectacle de fin d'année Totem » et « voyage en suisse et en Allemagne »

• Collège Les Loges - Nevers

1 200 euros pour ses projets « voyage à Bourges » et « voyage en suisse et en Allemagne »

• Collège Victor Hugo - Nevers

510 euros pour son projet « voyage à Paris, comédie française et musée des arts et métiers »

• Collège Les Guilleraults - Pouilly-sur-Loire

1 000 euros pour son projet « voyage en Auvergne »

• Collège Achille Millien - Prémery

900 euros pour son projet « voyage dans les Hauts de France »

• Collège Arsène Fié – Saint Amand en Puisaye

900 euros pour son projet « les arts graphiques à travers le temps »

• Collège Les Amognes – Saint Benin d'Azy

900 euros pour son projet « voyage en Normandie »

• Collège Les Allières – Saint Pierre-le-Moûtier

1 000 euros pour ses projets « sortie Nièvre-Cher-Allier, classe défense » et « voyage en Alsace »

• Collège Henri Wallon - Varennes-Vauzelles

1 100 euros pour son projet « voyage en Italie »

• Collège Le Mont Châtelet - Varzy

1 000 euros pour son projet « voyage au mémorial d'Izieu »



Budget participatif nivernais

Dans le cadre du Budget participatif nivernais, le Conseil départemental subventionne 100 % du montant total TTC du projet déposé. **Les enveloppes de 100 000€** allouées au budget participatif pour les projets jeunes **et de 30 000 €** pour les collèges **ont été maintenues en 2025.**

La 6^{ème} édition du Budget participatif nivernais a permis de financer les projets suivants portés par les collèges :

- équipement d'un clavier arrangeur pour 2248 € par le collège Bibracte de Château-Chinon
- acquisition installation de modules sportifs pour 12 618 € par le collège François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan de Montsauche-les-Settons
- aménagement de la salle d'études pour 815 € par le collège René Cassin de Cosne-sur-Loire
- acquisition et installation de mobiliers extérieurs dans la cour pour 9 439 € par le collège Les Allières de Saint-Pierre-le-Moûtier

LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX DE LA NIÈVRE



En 2023, Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et les élus locaux avaient alerté le ministre de l'Éducation nationale sur la fragilisation préoccupante de l'accès à l'éducation dans la Nièvre et proposé d'expérimenter « un laboratoire pour une école rurale de demain ».

L'État et le Conseil départemental s'allient et renforcent aujourd'hui leurs moyens au service de l'éducation. Le programme « Nièvre territoire des ambitions » repose sur un principe simple :

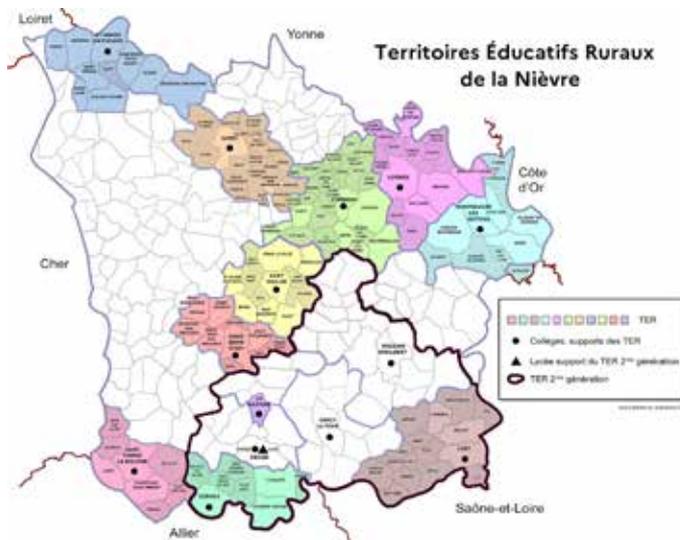
Soutenir les projets pédagogiques, pour que les collégiens nivernais puissent s'épanouir.

ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES UNIS AUTOUR DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

La Machine et Corbigny ont été les deux premières communes pilotes des Territoires éducatifs ruraux (TER), « une démarche de mise en réseau et de partenariat étroit entre les acteurs du territoire pour faire de l'école un point d'ancrage territorial, porteur d'ambition d'aspirations pour les élèves, pour leurs familles et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même », dit le rectorat.

Novatrice, l'initiative a été jugée concluante : « Le développement des alliances territoriales produit des effets significatifs quant à la sécurisation des transitions, à la valorisation des différents temps des enfants et des jeunes, développe les collaborations entre enseignants et avec l'ensemble des partenaires de l'école et favorise les innovations pédagogiques. »

Le rectorat, en lien avec le Conseil départemental, a donc pris la décision de « poursuivre le maillage du territoire » avec la création d'autres TER. **En 2025, les 3 nouveaux territoires éducatifs ruraux de Cercy-la-Tour, Moulins-Engilbert et Château-Chinon s'ajoutent aux 12 TER déjà constitués.**



EXEMPLES DE PROJETS DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

Corbigny

Développement artistique et culturel avec labellisation 100% EAC (éducation artistique et culturelle)

Dornes

Concours « je filme le métier qui me plaît »

La Machine

Mise en place d'une fête du numérique et d'un festival culturel

Lormes

Projet kayak en cycle 3

Luzy

Déploiement de formations inter-métiers

Montsauche-Les-Settons

Ouverture européenne et internationale, projet « Filmons l'Italie »

Saint-Amand-en-Puisaye

Projet de web radio

Saint-Benin-d'Azy

Voyages et sorties linguistiques

Saint-Saulge

Festival « l'uni-vert du livre »

Saint-Pierre-le-Moûtier

Résidence d'artistes

Varzy

Ouverture d'une section bilingue espagnol



COLLÈGE DE DEMAIN : UNE INITIATIVE CITOYENNE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

UN APPEL D'AIR ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET LEUR TERRITOIRE

Impulsé par le nouvel exécutif du Conseil départemental en 2021, le programme Collège de demain permet d'ouvrir les collèges sur la commune et d'être utilisés par des associations locales. Douze d'entre eux ont répondu à l'appel à projets lancé en 2022, et d'autres sont déterminés à les rejoindre dans cette approche innovante qui décloisonne les établissements et crée (ou renforce) des liens avec les associations et les collectivités locales.

L'appel à projets du Conseil départemental a fait apparaître une remarquable diversité dans les projets et leur réalisation : des aménagements extérieurs (cour végétalisée, théâtre de verdure, etc.) et intérieurs (salles multimodales), des activités, des événementiels (festival littéraire), des médias (radio), des outils de lien (bibliothèque mobile).

Les fondamentaux de l'appel à projets :

- un partenariat socle tripartite réunissant le collège, la commune siège et le Conseil départemental ;
- un partenariat évolutif et ouvert, dans lequel les associations, les entreprises, etc. peuvent s'intégrer en cours de projet ;
- une volonté d'ouverture sur l'extérieur qui ne perd pas de vue la vocation première de l'établissement, c'est-à-dire l'enseignement à destination des jeunes Nivernais.

En s'appuyant sur un maillage fort de 30 établissements publics, la finalité de ces actions consiste à faire évoluer la perception du collège par la population, et à transformer les collèges en lieux ressources (voire en tiers lieux) de chaque territoire.

Le Conseil départemental vient en soutien technique et financier et une enveloppe budgétaire annuelle de 100 000 €.



LES PROJETS DES 13 COLLÈGES DE DEMAIN

1. Château-Chinon

Aménager l'ancien atelier de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) maçonnerie en salle multi-usages pour le collège et ouverte aux habitants.

2. Cercy-la-Tour

Installation du studio mobile de la radio locale associative Fréquence des Loisirs FDL 100.4 de Luzy dans la cour du collège, ouverte au public pour l'occasion.

Élaboration et animation de la grille de programme par les collégiens durant toute la journée à partir d'émissions et de podcasts préparés durant toute l'année scolaire.



3. Donzy

Développer des activités périscolaires avec les associations communales.

4. Dornes

Aménager un véhicule utilitaire en « véhi-culturel » polyvalent (livres, productions culturelles) pour échanger avec les habitants du territoire (actions en ephad, avec les communes, avec les écoles du bassin de Dornes, ...).



5. Lormes

Proposer des activités périscolaires aux collégiens avec les acteurs associatifs locaux.

Permettre aux collégiens de réaliser des expériences hors territoire (lien franco-allemand).

Proposer une solution d'hébergement pour des stagiaires, artistes en résidences, extérieurs en mettant à disposition un logement de fonction rénové.

6. Luzy

Renforcer les conditions d'accompagnement pour les élèves internes.

7. La Machine

Créer un pôle d'excellence et de culture au coeur d'un territoire apprenant : équipement d'une salle multimédias (labellisée espace Micro-Folies) ouverte à la population.

8. Montsauche-Les-Settons

Aménager un théâtre végétal utilisé par les collégiens, les écoliers et les extérieurs (représentations culturelles et théâtrales).

9. Nevers-Les Loges

Aménagement d'une cour végétalisée.

10. Saint-Amand-en-Puisaye

Créer un studio radio avec apport de matériel nomade pour réaliser des reportages en lien avec le centre social et la médiathèque.

11. Saint-Benin-d'Azy

Animer des activités et interventions dans le cadre du Festival du livre Rencontres au fil des pages.

12. Saint-Saulge

Animer des activités et interventions dans le cadre du Festival du livre L'Uni-vert du livre.

13. Varennes-Vauzelles

Ouverture de la piste d'évolution sportive (utilisation par les clubs) et d'une salle informatique (utilisation par les écoles et la population).

LES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

LE CHALLENGE MAGNY-COURS

Initié et organisé par le Conseil départemental de la Nièvre depuis 2019, le challenge Magny-Cours permet chaque année à des centaines de jeunes de 3^e de s'initier aux valeurs du sport automobile : discipline, précision, fair-play et ambition.

Les jeunes collégiens ont en plus l'opportunité de visiter les entreprises du Technopole de Magny-Cours. Cette initiative permet également d'allier karting dans la Nièvre et visite culturelle avec la découverte du musée et des infrastructures du circuit de Nevers Magny-Cours, propriété du Conseil départemental. En 2025, le challenge Magny-Cours a réuni plus de 600 jeunes et c'est Valentin Beauvois qui s'est distingué. Il a bénéficié d'un stage de pilotage offert par FEED Racing, partenaire de l'opération.



AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CMI à la 3^e^{me}, leur enseignant et leur référent qui est un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement.

Réunis sous la forme d'un conseil d'élèves, les enfants réfléchissent et vont prendre toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

Cette démarche a pour but de les sensibiliser à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

C'est aussi l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.

PRÉVENTION ET VACCINATION

Dans le cadre de la campagne de vaccination nationale qui vise à protéger les jeunes contre le papillomavirus, **le Centre de vaccination du Conseil départemental intervient chaque année dans tous les collèges publics nivernais.**

Objectif : vacciner des élèves de 5^e, volontaires et munis d'une autorisation parentale, contre un virus responsable de plusieurs cancers.

Le dispositif évoluera sur l'année scolaire 2025-2026, avec une première injection destinée aux 5^e et le rappel de vaccination pour les 4^e et 3^e.



CIRQUE NUMÉRIQUE

Créé en 2023 par le service Accompagnement au numérique du Conseil départemental de la Nièvre, le Cirque numérique, itinérant sur la Nièvre, permet d'aborder de façon ludique des thématiques telles que l'intelligence artificielle, la robotique, la cyber-sécurité, le cyber-harcèlement, le numérique responsable, mais aussi la création numérique, la découverte d'usages innovants ou la fabrication numérique. Les tournées ont contribué en 2025 à toucher plus de 120 collégiens.



LA CITÉ DES PRÉSENTS - FRANÇOIS MITTERRAND

À l'horizon du printemps 2026, les collèges seront invités à venir découvrir le nouvel équipement culturel du Conseil départemental à Château-Chinon : la Cité des Présents-François Mitterrand.

Deux espaces d'exposition ouvriront leurs portes pour que les collégiens découvrent les secrets et les histoires des cadeaux protocolaires de François Mitterrand pendant ses mandats présidentiels tout comme les traditions des costumes et de la mode à travers les époques.



CARACOL

L'ensemble du service Développement culturel et sportif, 35 professeurs d'éducation physique et sportive, et 24 élèves de 2nde (tous membres de l'AS) de la cité scolaire Maurice-Genevoix de Decize se sont rassemblés cette année à Baye pour des «Olympiades» à grande échelle.

Organisé depuis 2007 par le service Développement culturel et sportif du Conseil départemental avec l'UNSS Nièvre (Union nationale du sport scolaire), Caracol a fédéré 21 collèges pour l'édition 2025.

La formule sur deux jours, adoptée après le Covid, est devenue la norme, tant elle permet aux élèves de profiter pleinement des activités, avec un encadrement pléthorique.





Plus de 1000 collégiens invités pour le passage du Paris-Nice
11 mars



Remise des prix du concours d'éloquence dans le cadre du Conseil départemental jeune et citoyen
17 juin



Le cirque numérique de passage au collège de Luzy
14 mai



Valentin Beauvois, vainqueur du Challenge Magny-Cours
12 avril



Caracol à l'étang de Baye
18 juin



Tous au micro au collège de Cercy-la-Tour
20 juin

Contact presse :

Peggy BANGET-MOSSAZ | Directrice de la communication
peggy.bangetmossaz@nievre.fr | 07 88 53 94 67